

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

DocuSigned by:

Philippe MASSI

DOCDBDB7DEEE4AC...

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			2 338	4 797
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	0	0
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			2 338	4 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 338	-4 797
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			194	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			194	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			1	37
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			1	37
RÉSULTAT FINANCIER			193	-37
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 145	-4 834

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	194	0
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 339	4 834
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 145	-4 834



DocuSigned by:
Philippe MASSIN
D0CDBDB7DEEE4AC...

KLP 13

SIREN 824.500.763

9 Rue Jean-Philippe Rameau 93212 LA PLAINE SAINT- DENIS CEDEX
Société par actions simplifiée unipersonnelle

Etats Financiers au 31/12/2023

KLP 13

Etats Financiers au 31/12/2023

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
BILAN.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT (suite).....	6
ANNEXES.....	7
REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
NOTES SUR LE BILAN.....	10
ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES.....	11
CHARGES A PAYER.....	12
PRODUITS A RECEVOIR.....	12
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	13
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	13
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	14
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	15

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

DocuSigned by:

Philippe MASSI

DOCDBB7DEEE4AC...

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	5 156	0	5 156	0
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	5 156	0	5 156	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	14 800
TOTAL Disponibilités	0	0	0	14 800
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	5 156	0	5 156	14 800
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 156	0	5 156	14 800

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 10 030	10 030	10 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-4 836	-1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 145	-4 834
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 049	5 194
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	27
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 107	3 984
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	5 595
TOTAL Dettes d'exploitation	2 107	9 579
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	2 107	9 606
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 156	14 800



KLP 13

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



KLP 13

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société KLP 13,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KLP 13 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Valérie Desclève



KLP 13

SIREN 824.500.763

9 Rue Jean-Philippe Rameau 93212 LA PLAINE SAINT- DENIS CEDEX
Société par actions simplifiée unipersonnelle

Etats Financiers au 31/12/2023

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	5 156	0	5 156	0
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	5 156	0	5 156	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	14 800
TOTAL Disponibilités	0	0	0	14 800
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	5 156	0	5 156	14 800
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 156	0	5 156	14 800

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 10 030	10 030	10 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-4 836	-1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 145	-4 834
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 049	5 194
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	27
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 107	3 984
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	5 595
TOTAL Dettes d'exploitation	2 107	9 579
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	2 107	9 606
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 156	14 800

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			2 338	4 797
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	0	0
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			2 338	4 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 338	-4 797
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			194	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			194	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			1	37
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			1	37
RÉSULTAT FINANCIER			193	-37
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 145	-4 834

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	194	0
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 339	4 834
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 145	-4 834

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

KLP 13
31/12/2023

KLP 13

Etats Financiers au 31/12/2023

Annexe

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 5 156 €, le résultat comptable étant de -2 145 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

Comptes de régularisation

Les charges et produits comptabilisés pendant l'exercice qui concernent un exercice ultérieur figurent à l'actif et au passif du bilan au poste "Comptes de régularisation" respectivement en "Charges constatées d'avance" et en "Produits constatés d'avance".

Changement de méthode d'évaluation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Autres informations

Evènement postérieur à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

Convention de trésorerie

Une convention trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SA SNCF.

Intégration fiscale

La société KLP 13 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2018 pour laquelle SA Société Nationale SNCF est la tête du groupe.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

KLP 13
31/12/2023

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		0	0	0
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2	2	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		5 153	5 153	0
Débiteurs divers		0	0	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		5 156	5 156	0
Charges constatées d'avance		0	0	0
TOTAL DES CREANCES		5 156	5 156	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Etats des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		2 107	2 107	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		2 107	2 107	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 107
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	2 107

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	0

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 003	0	0	1 003	10 €
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	1 003	0	0	1 003	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	10 030							10 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-1				-4 834			-4 835
Résultat de l'exercice	-4 834				4 834		-2 145	-2 145
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 194	0	0	0	0	0	-2 145	3 049

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

KLP 13
31/12/2023

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 062
Au titre des conseils et prestations de services au titre des opérations sur le capital	
Honoraires totaux	2 062

KLP 13
Société par actions simplifiée au capital de 10.030 euros
Siège social : 9, rue Jean-Philippe Rameau – 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex
RCS Bobigny 824 500 763
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2024**

[...]

DEUXIEME DECISION

(Approbation du projet d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Associé Unique

décide d'affecter au compte « Report à nouveau », la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit (2.145) €.

[...]

NEUVIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique,

donne tout pouvoir au Président et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

[...]

Certifié conforme à l'original.

DocuSigned by:

D0CDBB7DEEE4AC...

Le Président
SNCF PARTICIPATIONS
Représentée par Monsieur Philippe MASSIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

KLP 13
31/12/2023

KLP 13

Etats Financiers au 31/12/2023

Annexe

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 5 156 €, le résultat comptable étant de -2 145 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

Comptes de régularisation

Les charges et produits comptabilisés pendant l'exercice qui concernent un exercice ultérieur figurent à l'actif et au passif du bilan au poste "Comptes de régularisation" respectivement en "Charges constatées d'avance" et en "Produits constatés d'avance".

Changement de méthode d'évaluation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Autres informations

Evènement postérieur à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

Convention de trésorerie

Une convention trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SA SNCF.

Intégration fiscale

La société KLP 13 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2018 pour laquelle SA Société Nationale SNCF est la tête du groupe.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

KLP 13
31/12/2023

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		0	0	0
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2	2	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		5 153	5 153	0
Débiteurs divers		0	0	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		5 156	5 156	0
Charges constatées d'avance		0	0	0
TOTAL DES CREANCES		5 156	5 156	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Etats des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		2 107	2 107	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		2 107	2 107	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 107
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	2 107

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	0

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 003	0	0	1 003	10 €
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	1 003	0	0	1 003	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	10 030							10 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-1				-4 834			-4 835
Résultat de l'exercice	-4 834				4 834		-2 145	-2 145
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 194	0	0	0	0	0	-2 145	3 049

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

KLP 13
31/12/2023

KLP 13
Etats Financiers au 31/12/2023

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 062
Au titre des conseils et prestations de services au titre des opérations sur le capital	
Honoraires totaux	2 062